



RAPPEL PRISE DE LICENCES ET / OU RENOUVELLEMENT

1. Rendez-vous sur le site internet <https://licence.ffc.fr/> puis saisissez votre « **Identifiant** » et votre « **Mot de passe** » si vous étiez déjà licenciés l'année dernière.
Pour les nouveaux licenciés, rendez-vous sur le site internet <https://licence.ffc.fr/> puis cliquez sur « **Créer un compte** ».

Espace Licencié

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Identifiant
10070750770

Mot de passe
.....

LOGIN

2. Laissez-vous guider, le site est très intuitif.
3. Concernant le choix des licences pour certaines catégories et/ou pour les catégories imposées, vous trouverez toutes les informations sur le site internet aux adresses suivantes :
<https://roussy-bike.fr/infos/correspondance-des-epreuves-vtt-et-licences-2023/>
<https://roussy-bike.fr/infos/classification-xco-u19-hommes-coupe-de-france-vtt-2023/>





4. Concernant le paiement, merci de faire un virement au club. Vous trouverez le RIB sur le site internet du club <https://roussy-bike.fr/> puis dans le menu « **Infos** » et cliquez sur « **Actualités** ».

Le coût de l'adhésion est de 60 euros pour la saison 2022/2023 et de 55 euros pour les adhérents suivants d'une même famille.

Lors du virement (coût de la licence FFC + coût de l'adhésion au club), il vous est demandé de respecter l'ordre de virement suivant :

«**ADH-X-YYY** » (X étant la 1^{ère} lettre du prénom de l'adhérent et YYY étant le nom en entier de l'adhérent)

Attention, merci d'effectuer un virement par adhérent.

Pour information, c'est le club qui se charge de faire un virement global à la FFC concernant le coût des licences.

